



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/38
14 mars 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixantième réunion
Montréal, 12 - 15 avril 2010

PROPOSITION DE PROJET : SERBIE

Ce document est composé des observations et de la recommandation du Secrétariat du Fonds concernant la proposition de projet suivante :

L'élimination

- Plan national d'élimination des CFC (quatrième et cinquième tranches)

ONUDI et
Suède

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Serbie

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
CFC phase out plan	Sweden, UNIDO

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2008	
CFC: 76.7	CTC: 2.1	Halons: 1.8	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)											ANNEE: 2008		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs à doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC	74.5			0.3	1.9				0.7				77.4
CTC									2.1				2.1
Halons			1.8										1.8
Methyl Bromide													0
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2004	2005	2006	2007	2008	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	849.2	424.6	424.6	127.4	127.4		
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	410.	392.	268.	125.	85.		
Coûts de projet (\$US)	Sweden	Coûts de projet	60.000.						60.000.
		Coûts de soutien	7.800.						7.800.
	UNIDO	Coûts de projet	562.700.	893.000.	1.033.344.	123.500.	70.000.		2.682.544.
		Coûts de soutien	42.203.	66.975.	77.501.	9.263.	5.250.		201.192.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	622.700.	893.000.	1.033.344.	123.500.	70.000.		2.742.544.
		Coûts de soutien	50.003.	66.975.	77.501.	9.263.	5.250.		208.992.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	622.700.	893.000.	1.033.344.	0.	0.		2.549.044.
		Coûts de soutien	50.003.	66.975.	77.501.	0.	0.		194.479.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet						193.500.	193.500.
		Coûts de soutien						14.513.	14.513.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
-------------------------------------------	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la Serbie, l'ONUDI, en tant qu'agence principale d'exécution, a soumis une demande de financement pour les quatrième et cinquième tranches du plan national d'élimination des CFC pour une somme totale de 193 500 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 14 513 \$US pour l'ONUDI et qui sera examinée par le Comité exécutif lors de la 60^e réunion; ces tranches étaient prévues pour les années 2007 et 2008 à l'origine. Cette soumission comprend également le rapport périodique annuel sur la mise en œuvre du plan national d'élimination pour les années 2006 à 2009, un programme annuel de mise en œuvre pour l'année 2010, des tableaux d'entente pluriannuelle pour les années respectives et les rapports de vérification pour les années 2006 et 2007.

Renseignements généraux

2. Le plan national d'élimination de la Serbie et du Monténégro a été approuvé par le Comité exécutif lors de la 43^e réunion, avec l'ONUDI en tant qu'agence principale et la Suède en tant qu'agence de coopération bilatérale, pour l'élimination complète de la consommation de CFC d'ici janvier 2010. Le Comité exécutif a approuvé en principe le financement total d'une somme de 2 742 544 \$US plus les coûts d'appui de l'agence. Lors de la même réunion, le Comité exécutif a approuvé une somme de 474 700 \$US plus les coûts d'appui de l'agence pour l'ONUDI et de 148 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence pour la Suède pour la mise en œuvre de la première tranche du plan national d'élimination.

3. En 2006, la Serbie et le Monténégro se sont séparés en deux pays, la République de la Serbie et la République du Monténégro. La République de la Serbie a informé le Secrétaire général de l'ONU qu'elle continue « d'exercer ses droits et ses engagements découlant des traités internationaux signés par la Serbie et le Monténégro ». Le Secrétaire général de l'ONU, donnant suite à la communication de la Serbie, a accepté cet engagement. Lors de la 49^e réunion, le Comité exécutif avait été informé que la Suède cesserait ses activités de mise en œuvre en tant qu'agence bilatérale. Le changement de la région couverte par le plan national d'élimination en raison de la séparation de la République du Monténégro, de même que le changement de financement associé au changement de rôle du gouvernement de la Suède en tant qu'agence bilatérale dans le plan a rendu nécessaire le remplacement de l'entente entre la Serbie et le Comité exécutif. Une nouvelle entente a été approuvée par le Comité exécutif lors de la 50^e réunion et l'écart entre le financement approuvé initialement pour la Suède et sa nouvelle participation réduite dans le plan national d'élimination a été transféré à l'ONUDI.

4. L'ONUDI, au nom du gouvernement de la Serbie, a soumis une demande pour la quatrième tranche au Comité exécutif lors de la 53^e réunion, mais le Secrétariat a demandé le retrait de la soumission, car aucun progrès n'avait été fait dans la mise en œuvre du plan national d'élimination depuis l'approbation de la troisième tranche en 2006. Pour les mêmes raisons, la soumission lors de la 56^e réunion a été retirée. Le gouvernement de la Suède a soumis une demande pour une réduction supplémentaire de sa contribution bilatérale au projet de 19 322 \$US plus les coûts d'appui de l'agence lors de la 60^e réunion et a demandé un transfert du solde des fonds de 40 678 \$US plus les coûts d'appui ajustés de l'agence dans le budget de l'ONUDI. (Se reporter également au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/5).

Vérification

5. L'ONUDI a soumis deux rapports de vérification pour les années 2006 et 2007. Les rapports comprennent un examen détaillé du processus d'octroi d'autorisation, de même que les procédures des douanes relatives à l'importation, à l'exportation et au transit. Les deux rapports contiennent une liste des importateurs/exportateurs et fournissent une comparaison des données obtenues de différentes sources. La Serbie ne produit pas de SAO et sa consommation est égale aux importations moins les exportations.

En 2006, l'importation de CFC a été vérifiée à 239 tonnes pondérées et l'exportation à 5,2 tonnes pondérées, engendrant une consommation de 233,8 tonnes pondérées, ce qui équivaut à environ 13 p. cent de moins que la consommation maximale permise de 268 tonnes pondérées en vertu de l'entente entre le gouvernement de la Serbie et le Comité exécutif. On a noté dans le rapport de vérification qu'en 2006, une quantité de 18,2 tonnes pondérées de CFC a transité par la Serbie. En 2007, aucune exportation ni aucun transit de CFC n'a été enregistré. L'importation de CFC a chuté de 78 p. cent à 53,5 tonnes pondérées, représentant moins de 43 p. cent de la consommation maximale permise de 125 tonnes pondérées. Des divergences mineures ont été notées entre les données fournies par le ministère de l'Environnement et l'Aménagement de l'espace (anciennement le ministère de la Protection environnementale) et les données recueillies auprès du Service des statistiques et l'Administration des douanes; la consommation vérifiée était uniformément fondée sur des chiffres plus élevés et une explication plausible a été fournie pour expliquer les divergences. Les données correspondent aux données de l'Article 7 pour la Serbie. La consommation de 2008 n'a pas été vérifiée en raison d'une consommation de 76 7 tonnes pondérées déclarée en vertu de l'Article 7 et d'une consommation maximale permise de 85 tonnes pondérées pour 2008.

Rapports périodiques de 2007, 2008 et 2009

6. L'Unité nationale de l'ozone (UNO) a été rétablie en décembre 2008 après une année sans correspondant désigné dans le ministère de la planification environnementale et de l'espace. De plus, une unité de gestion des projets a été établie en septembre 2009. Comme mentionné plus haut, la mise en œuvre pour les années 2007 et 2008 s'est faite très lentement, entraînant des retards importants dans la mise en œuvre d'activités. Ceux-ci étaient liés à l'adoption de lois et au renforcement des capacités, y compris la formation pour les douanes et la livraison d'identificateurs en 2006 et l'établissement d'une nouvelle loi sur la protection aérienne en mai 2009 et contenant des dispositions relatives aux SAO.

7. Un nombre d'activités a été mené dans le secteur de la fabrication. Dans le secteur des aérosols, on escomptait qu'une entreprise soit convertie à la technologie sans CFC. En septembre 2009, l'utilisation des CFC dans la production des aérosols médicaux a été entièrement éliminée chez un fabricant. La conversion de deux entreprises du secteur de la mousse s'est terminée en janvier 2010. L'ONUDI a également informé qu'un projet de conversion dans le secteur de la fabrication d'équipement de réfrigération et financé séparément du plan national d'élimination s'est terminé en avril 2007. Les activités du secteur d'entretien ont été lancées et quatre ensembles d'équipement de formation ont été livrés à la fin de 2008. Le solde non dépensé du financement approuvé est de 1 138 023 \$US au 1^{er} janvier 2010, ce qui équivaut à 44,6 p. cent du financement approuvé jusqu'à maintenant.

Programme de mise en œuvre 2010

8. Les activités planifiées pour 2010 comprennent l'établissement de centres nationaux de formation et la formation de 2 700 techniciens en entretien sur des pratiques d'entretien modernisées et sur la récupération des réfrigérants. D'autres améliorations au système d'autorisation sont prévues. La surveillance du plan national d'élimination se poursuivra en 2010.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

9. Le Secrétariat a remarqué deux questions principales dans la soumission de la demande de cette tranche, laquelle comprend la tranche finale de ce plan national d'élimination. Il y a eu un retard important dans la mise en œuvre du projet. L'ONUDI et, dans un cas, le Secrétariat du Fonds ont tenu

des réunions au cours des dernières années avec les représentants du gouvernement de la Serbie, jusqu'au niveau du vice-ministre, en vue de faciliter l'établissement de l'infrastructure administrative nécessaire en Serbie, notamment l'UNO et un Groupe de contrôle des programmes. L'UNO et le Groupe de contrôle des programmes ont été établis en 2008 et en 2009 respectivement. A partir du plan annuel de mise en œuvre fourni, visiblement, les activités au pays s'accroissent de façon très significative et la Serbie est en bonne voie de rattraper la mise en œuvre de son plan d'élimination.

10. Les rapports de vérification ont été soumis pour les années 2006 et 2007, mais pas pour 2008. L'entente entre la Serbie et le Comité exécutif ne comprenait pas de cibles au-delà de 2008 et elle prévoyait le financement pour la dernière tranche lors de la première réunion de 2008, fondé sur la vérification de la consommation pour 2006. L'année 2007 représentait une réduction importante de la consommation maximale permise en vertu du Protocole de Montréal, de même qu'en vertu de cette entente et la vérification a clairement démontré que la Serbie avait rempli tous ses engagements pour 2007. La vérification a été préparée pour les tranches retirées lors de la 53^e réunion (vérification pour 2006) et lors de la 56^e réunion (vérification pour 2007). Le Secrétariat a conclu que fournir la vérification pour 2007 établit un compromis entre fournir uniquement les données de 2006, question qui pourrait être discutée en fonction de cette entente et demander les données de 2008, question qui pourrait être discutée en fonction de la pratique commune. Les divergences mineures déterminées dans la vérification démontrent clairement que des données différentes ont été utilisées et comparées et leur niveau est très négligeable. Le Secrétariat est satisfait des rapports de vérification, des années couvertes et des conclusions des rapports.

11. Comme mentionné précédemment, depuis le rétablissement de l'UNO et l'établissement du Groupe de contrôle des programmes, la mise en œuvre a bien et très rapidement progressé. Le pays peut maintenant se concentrer sur les travaux dans le domaine de l'entretien, appuyant ce secteur quant à l'utilisation de nouvelles technologies sans CFC. Le plan de mise en œuvre était suffisamment détaillé et concis pour le recommander pour approbation et couvre tout le solde des demeurants dans les projets. Le Secrétariat peut recommander l'approbation générale de la quatrième et de la cinquième tranches du plan national d'élimination de la Serbie. La cinquième tranche représente la tranche finale dans le cadre de ce plan.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de:

- a) Prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du plan national d'élimination de la Serbie pour les années 2006 à 2009 et le rapport de vérification pour les années 2006 et 2007;
- b) Approuver le programme annuel de mise en œuvre 2010 associé aux quatrième et cinquième (dernière) tranches;
- c) Demander au gouvernement de la Serbie, avec l'aide de l'ONUDI, de soumettre un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail approuvé ci-dessus au Comité exécutif lors de la 63^e réunion.

13. Le Secrétariat recommande aussi l'approbation générale des quatrième et cinquième (dernière) tranches du plan national d'élimination de 2010 pour la Serbie avec les coûts d'appui qui s'y rattachent au niveau de financement illustré dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination des CFC (quatrième tranche)	123 500	9 263	ONUDI
b)	Plan national d'élimination des CFC (cinquième tranche)	70 000	5 250	ONUDI
